

Ministère des Affaires Etrangères

Danida

**Dossier de Projet**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL**

**NIGER**

Volume 1

Ce rapport contient  
des informations confidentielles  
réservées à l'usage officiel

No. Réf. 104.Niger.1/landbrug

Juillet 1998

Ministère des Affaires Etrangères

Danida

Dossier de Projet

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL

NIGER

Volume 1

Ce rapport contient  
des informations confidentielles  
réservées à l'usage officiel

No. Réf. 104.Niger.1/landbrug

Juillet 1998

## DOSSIER DE PROJET

### PAGE DE GARDE

Pays	: Niger
Secteur	: Développement rural
Titre	: Projet d'Appui au Développement Rural
Agence de Coopération	: ONGs nationales et internationales présentes au Niger
Durée	: 5 ans (1998-2003)
Date de début	: Décembre 1998
Budget	: Contribution Danida 45,22 millions DKK
	3979 millions FCFA
	1 DKK = 88 FCFA

### Description

Le projet vise à réduire la pauvreté en milieu rural dans les départements de Diffa et de Zinder par un appui aux ONGs qui oeuvrent pour le développement rural dans ces deux départements.

Les ONGs nationales sont dans un premier temps épaulées par des ONGs internationales pour augmenter leur capacité de gestion.

Une Cellule de Coordination Danida sera établie à Zinder pour suivre le travail des ONGs et pour initier des nouveaux sous-projets.

Trois sous-projets ont été identifiés pour un financement immédiat : Gestion des Ressources Naturelles dans le Canton de Maine Soroa (Diffa); Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa et Mata Masu Dubara, un projet d'épargne/credit féminin à Diffa et Zinder. Ses trois sous-projets et une étude de base à Diffa consomment au total 55 % du budget Danida.

Trois domaines d'intervention ont été identifiés pour financement ultérieur : élevage et pastoralisme; atténuation des conflits fonciers; et crédit direct.

22 % du budget Danida, sous forme d'un fonds d'appui, sont destinés à ces domaines ainsi qu'à des projets qui seront identifiés ultérieurement.

Le projet en tant que tel est un appui au processus de démocratisation. Les sous-projets contribuent d'une manière importante à la réduction de la pauvreté dans leurs zones d'intervention. Un sous-projet est entièrement orienté vers les femmes.

**TABLE DES MATIERES****PAGE**

<b>TABLE DES MATIERES</b>	iii
<b>CARTE ADMINISTRATIVE AVEC ISOHETES</b>	v
<b>ABREVIATIONS</b>	vi
<b>RESUME EXECUTIVE</b>	vi
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2. CONTEXTE</b>	<b>2</b>
2.1 Situation socio-économique - Aperçu global	2
2.2 Objectifs, politiques et activités du secteur	
Développement Rural	3
2.2.1 Situation rurale et environnementale	3
2.2.2 Politique de développement rural	3
2.3 Capacité institutionnelle et acteurs du secteur	
Développement Rural	4
2.3.1 Institutions du secteur Développement Rural	4
2.3.2 Cadre législatif	6
2.4 Activités sur financement extérieur	7
2.5 Politique de Danida par rapport au projet	8
<b>3. PROBLEME, VISIONS ET OBSTACLES</b>	<b>9</b>
3.1 Problème principal à résoudre	9
3.2 Visions et opportunités	9
3.3 Problèmes et obstacles	10
<b>4. CHOIX STRATEGIQUES ET EVALUATION DES RISQUES</b>	<b>11</b>
4.1 Options et choix stratégiques	11
4.2 Risques majeurs	12
<b>5. ANALYSE DU CADRE LOGIQUE</b>	<b>14</b>
5.1 Objectif de développement	14
5.2 Objectif immédiat du projet	14
5.3 Résultats attendus	14
5.4 Lignes directrices des activités	18
5.5 Intrants de Danida	19
5.6 Budget de la contribution de Danida	19
5.7 Hypothèses et conditions préalables	20

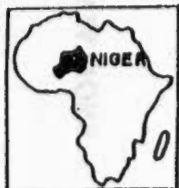
5.8	Indicateurs et moyens de vérification	21
5.9	Système suivi-évaluation	21
<b>6.</b>	<b>PROCEDURES DE REALISATION</b>	<b>22</b>
6.1	Organisation et gestion	22
6.2	Rapports d'avancement, revues et évaluations	23
6.3	Gestion financière et comptabilité	24
	6.3.1 Cellule de Coordination Danida	25
	6.3.2 Sous-projets à comptabilité centralisée gérée directement par Danida	25
6.4	Plan de réalisation	25

ANNEXE I	ORGANIGRAMME
ANNEXE II	CADRE LOGIQUE
ANNEXE III	BUDGET DE LA CONTRIBUTION DANIDA
ANNEXE IV	TERMES DE REFERENCE
ANNEXE V	PLAN DE REALISATION






## Volume 2

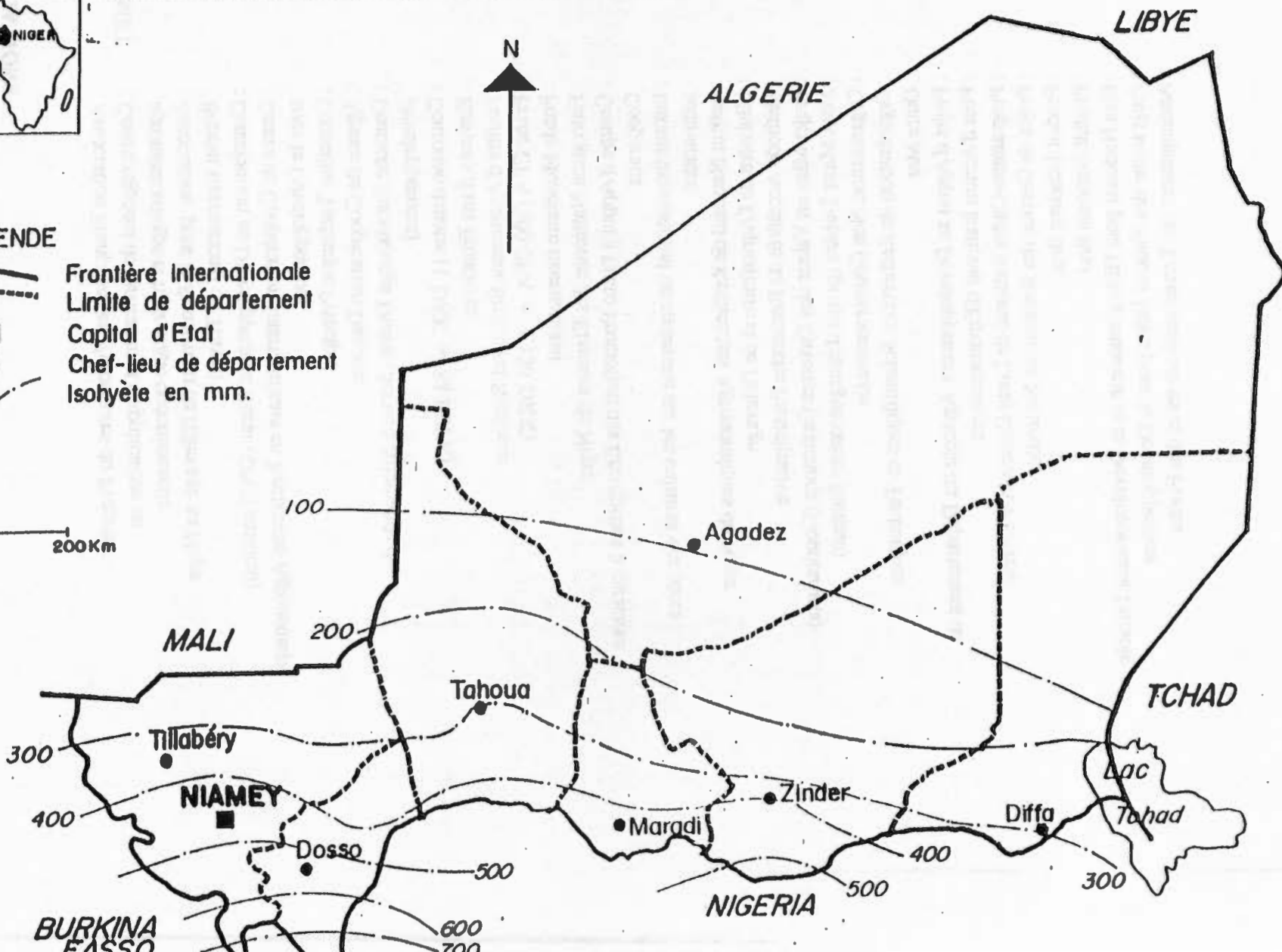
ANNEXE VI	PROJET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE CANTON DE MAINE SOROA (AFVP/Karkara)
ANNEXE VII	PROJET APPUI A LA MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT N'GADA A DIFFA (Karkara/DED)
ANNEXE VIII	PROJET EPARGNE/CREDIT FEMININ, MATA MASU DUBARA (Care International)

CARTE ADMINISTRATIVE DU NIGER, AVEC ISOHYETES selon (FAO,1996)



LEGENDE

-  Frontière Internationale
-  Limite de département
-  Capital d'Etat
-  Chef-lieu de département
-  Isohyète en mm.



## ABREVIATIONS

AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
AGRHYMET	: Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle
AREN	: Association pour le Renouveau de l'Élevage au Niger
BIT	: Bureau International de Travail
CDR	: Contribution au Développement Rural (ONG national)
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CTP	: Conseiller Technique Principal
Danida	: Agence de Coopération Danoise
DED	: Deutsche Entwicklungs Dienst (Service Allemande de Développement)
DKK	: Couronne danoise (1 DKK = 88 FCFA)
ESF	: Eleveurs Sans Frontières
FASR	: Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
FCFA	: Franc CFA (100 CFA = 1,136 DKK)
FMI	: Fonds Monétaire International
FNEN	: Fédération Nationale des Eleveurs du Niger
GAPEC	: Groupe d'Appui à l'auto Promotion des Entreprises à caractère Coopératif
ICRISAT	: Institut international de recherche sur les cultures des zones semi-arides
INRAN	: Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
MAG/EL	: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MEVECO	: Projet Mise en Valeur des Cuvettes Oasiennes (Goudemaria)
MMD	: Mata Masu Dubara (projet d'épargne/crédit féminin)
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSTOM	: Organisation de Recherches Scientifiques et Techniques Outre Mer
PADDAD	: Projet d'Appui au Développement Agricole du Département de
PANE	: Plan d'Action National d'Environnement
PCNLCP	: Programme-Cadre National de Lutte Contre la Pauvreté
PGRN	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut
PNEDD	: Plan National pour l'Environnement et le Développement Durable
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SALAMA	: Aménagement des Terres semi-arides et des Forêts

## RESUME EXECUTIVE

Danida a, dans le cadre de la reprise de ces activités au Niger, choisi de travailler avec des structures démocratiques de la base. Les partenaires sont donc les associations paysannes et les ONGs. Compte tenu des interventions de Danida dans le passé, les départements de Diffa et Zinder ont été choisis comme zones d'intervention.

Les spécificités du projet et la distance de Niamey ont motivé la création d'une Cellule de Coordination Danida à Zinder pour suivre le travail des ONGs et pour initier des nouveaux sous-projets. La Cellule est équipée d'un conseiller principal Danida et de deux experts nationaux.

Des ONGs nationales et internationales ont présenté des propositions de projets, qui ont été évaluées par Danida, qui a retenu 3 sous-projets pour un financement immédiat :

(1) *Projet Gestion des Ressources Naturelles dans le Canton de Maine Soroa* qui vise la protection de 25 cuvettes (env. 500 ha de fixation de dunes) et le développement des cultures oasiennes de ces 25 cuvettes. Au début, l'agence d'exécution est l'Association Française des Volontaires de Progrès qui en cours de l'exécution transféra la responsabilité à une ONG nationale, Karkara. La contribution Danida est de 5,9 millions DKK.

(2) *Projet Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa*. L'objectif de la mutuelle est le financement des cultures de poivrons, culture de rente irriguée par pompage à partir d'une rivière temporaire. La mutuelle a actuellement 950 membres. Le projet vise d'accroître le nombre à 3.500 et d'obtenir un autofinancement au bout de 4 ans. L'agence d'exécution est Karkara avec une assistance technique du Service Allemand de Développement. La contribution Danida est de 2,4 millions DKK.

(3) *Projet épargne/crédit féminin, Mata Masu Dubara* est un projet initié par Care International à Maradi en 1990. Depuis 1995 le projet travaille aussi dans 4 autres zones, dont Zinder. Sur le plan national, il y a maintenant 31.000 membres et un capital de 330 millions de FCFA. Le sous-projet vise la création de 1600 caisses d'épargne/crédit féminin et le test d'un volet pilote de caisses de crédit direct aux groupement de femmes. La contribution Danida est de 15,6 millions DKK.

La mission d'évaluation Danida a identifié 3 autres domaines d'intervention à considérer pour un financement ultérieur :

(4) *Sous-projets à formuler et exécuter en collaboration avec des associations d'éleveurs*. Il s'agit d'un où de plusieurs sous-projets pilotes dans le domaine d'élevage et du pastoralisme.

(5) *Sous-projets d'Atténuation et de Gestion des Conflits Fonciers*. Ces sous-projets devront être réalisés en étroite collaboration avec les éleveurs et les agriculteurs concernés ainsi qu'avec les commissions foncières. Les résultats attendus de ces sous-projets sont provisoirement 2.000 km de couloirs de passage des troupeaux, 2.000 ha d'aires de pâturage et 100 mares délimités.

(6) *Sous-projets de crédit direct.* Il s'agit d'établir une collaboration avec une coopérative de crédit, Kokari, qui travaille déjà à Zinder. Kokari fait de l'intermédiation bancaire pour des aménagements ruraux.

En plus de ces 3 domaines d'autres interventions de développement rural dans les départements de Diffa et Zinder pourront être identifiées pour financement. Des fonds encore non-affectés sont réservés pour cette fin.

(7) *Sous-projets de formation de groupe.* Certains types de formation ne sont pas spécifiques aux sous-projets tels que stages de comptabilité, stages de recherche participative (MARP) etc.. Dans la phase de préparation des sous-projets, les ONGs ont besoin de pouvoir tenir des ateliers de concertation. Un fonds de 2,3 millions de DKK est prévu sur le budget Danida pour la formation de groupe.

La concordance des sous-projets avec les critères politiques des financements Danida a été évaluée de la manière suivante :

Sous-projet	Réduction pauvreté	Am. Cond. Féminines	Participation	Démocrati- sation	Am. Environne- Mentale
(1) Gestion des Ressources Nat.. Maine Soroa	Modérée	Modérée	Elevée	Amrcrée	Importante
(2) Mutuelle d'Épargne/Crédit N'Gada, Diffa	Prononcée	Modérée	Elevée	Complète	Risquée
(3) Mata Masu Dubara, épargne/crédit féminin	Prononcée	Importante	Complète	Elevée	Neutre
(4) Banques fourragères/Elevage	Elevée	Modérée	Elevée	Elevée	Importante
(5) Atténuation des conflits fonciers	Faible	Neutre	Modérée	Peu	Importante
(6) Kokari, crédits directs aménagement ruraux	Elevée	Modérée	Modérée	Peu	Neutre
(7) Formation de groupe	Neutre	Elevée	Elevée	Elevée	Neutre

Il ressort de ce tableau que tous les sous-projets, sauf un, sont censés améliorer les conditions pour les femmes. Tous impliquent une participation active des populations et ils comportent tous un élément de démocratisation de la base. 3 sous-projets, ont un impact positif sur l'environnement.

## 1. INTRODUCTION

Dans la période 1977-94, Danida est intervenue dans les départements de Zinder et de Diffa avec un projet d'hydraulique villageois et urbain de grande envergure géré par une firme privée danoise. Un volet de micro-réalisation a dans la période 1988-94 développé des cultures de contre saisons et, dans le département de Diffa, également protégé des cuvettes contre l'érosion éolienne. Ce projet a eu des contacts étendus avec les populations de sorte que la coopération danoise est déjà bien connue dans ces deux départements. Sur le plan national, Danida a appuyé un projet d'énergie domestique géré par la Banque Mondiale, ou le volet aménagement forestier participatif a fait école dans la sous-région. Dans la période 1988-94 Danida a financé un projet de gestion des ressources naturelles dans les départements de Tillabéry, Tahoua et Maradi, SALAMA, géré par Care International. Depuis 1994, Danida finance à travers la Banque Mondiale un projet de gestion de terroirs villageois (PGRN), qui intervient dans cinq arrondissements, dont Gouré.

Danida n'a pas initié de nouvelles activités au Niger depuis les événements politiques de janvier 1996, bien que le Niger soit parmi les pays prioritaires pour la coopération danoise.

Une mission Danida a, dans la période juillet/août 1997, séjourné dans les départements de Zinder et de Diffa pour identifier une série d'actions de développement rural à initier en collaboration avec des ONGs et des associations paysannes. Cette mission a abouti à une analyse du travail des principales ONGs et d'autres organisations de la société civile ayant des expériences en matière de développement rural et intervenant dans la zone.

En janvier 1998, une mission de formulation de projet s'est rendue sur place ce qui a abouti à un document de projet qui propose :

- (1) des projets ONG déjà formulés en détail et prêts pour un financement immédiat;
- (2) des projets ONG en accord avec la stratégie de développement de Danida, mais qui nécessitent encore des efforts de formulation;
- (3) la création d'une Cellule de Coordination Danida à Zinder

Une mission d'évaluation Danida de ce document de projet a visité le Niger dans la période du 20 mars au 3 avril 1998. Cette mission d'évaluation a recommandé certaines modifications du document de projet et que le projet, après une prise en compte de ces modifications, soit financé par Danida.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 Situation socio-économique - Aperçu global

Le Niger, pays Sahélien environ 30 fois plus grand que le Danemark, est parmi les Etats les plus pauvres du monde. Depuis le début des années 80, l'économie nigérienne est plongée dans une crise chronique, due surtout à la chute des prix de l'uranium, source principale des revenus de l'Etat, et des sécheresses répétitives, ce qui a aggravé l'endettement et la dégradation des ressources naturelles. Les indicateurs socio-économiques ne font que démontrer un pays dans une situation dramatique: Une croissance économique négative de 1980 à 1993, un PIB net de 220 US\$ par personne, une alphabétisation probablement la plus faible du monde (12-15%), une espérance de vie ne dépassant pas les 47 ans, etc. (voir l'encadré).

Depuis 1995, la sécurité alimentaire du Niger ne cesse de se détériorer. Les récoltes de 1996 et 1997 ont été mauvaises dans la plupart du pays. Dans les régions les plus touchées (Tillabéri notamment), les villages sont abandonnés ou désertés par les jeunes, partis chercher du travail dans les métropoles. Le prix des céréales de base a atteint un niveau record de FCAF 16.000-18.000 le sac de mil, ce qui correspond à un doublage du prix.

La situation politique récente du Niger est marquée par la manque de stabilité ainsi que le blocage du travail parlementaire. Le processus démocratique qu'a vécu le pays depuis le début des années 90 a été brutalement arrêté en 1996.

Les bailleurs de fonds internationaux ont réagi, pour la majorité, par le retrait de leur assistance, ce qui a encore empiré la crise économique. Le Niger dépend fortement de l'aide extérieure, qui avant le coup équivalait US\$ 50 par habitant ou un quart du PNB. Les élections présidentielles qui suivaient le coup furent estimées "irrégulières" par la communauté internationale, mais la mise en oeuvre d'un programme de Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) par le Fonds Monétaire International (FMI) pour la période de 1996-1998 signifiait le retour des bailleurs. Le nouveau FASR vise à: i) porter le taux de croissance économique à 4% l'an; ii) ramener le taux d'inflation à 3% l'an; iii) abaisser le déficit du compte courant de la balance des paiements à 11% en 1998.

Le bilan de l'an 1996 montre que la performance budgétaire du Niger s'est fortement améliorée, ce qui a frayé la voie pour un nouveau accord avec la

#### Indicateurs Clés

*Superficie* (dont 85% incultivable) 1.267.000 km<sup>2</sup>

*Population* (dont 97% musulman) 9 mil. hab.

*Répartition ethnique:*

Haoussa 50%, Djerma 20 %, Peul 10%.

Touareg 10%, Kanouri et autres 10%.

<i>PIB/ pers</i>	1995:	220 US\$
	1985	250 US\$

<i>Croissance annuelle de PIB</i>	1980-93	-1.4%
	- par personne	1980-93 -2.5%
	1965-80	-4.1%

*Distribution du PNB (1995)*

- Agriculture	39%
- Industrie	18%
- Services	44%

<i>Dettes - en total (1995)</i>	1.63 milliards US\$
- en % de PNB	91%

*Croissance démographique* 3.4%

*Mortalité infantile* 12%

<i>Urbanisation</i> (de la population totale)	23%
- croissance urbaine annuelle	7.0%

<i>Alphabétisation - en total</i>	14%
- Hommes/ femmes	21% / 7%

## Banque Mondiale en 1997.

Dans la mesure où le Niger réalise les ajustements du FASR, la Banque exécutera un nouveau *Country Assistance Strategy* pour la période 1998-2000 qui comporte des prêts pour US\$ 250 millions.

La politique actuelle du gouvernement est basée sur le plan quinquennal 1994-1998. En 1997, le Gouvernement a adopté le Programme-Cadre National de Lutte Contre la Pauvreté (PCNLCP) comme mesure principale dans sa politique pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Le PCNLCP a été soutenu par le PNUD. Le budget d'Etat pour 1998 prend un certain risque puisqu'il sous-entend une augmentation de 4.5% des dépenses publiques basée sur une hausse de 25% de l'aide extérieure. A noter que la dernière tranche de crédit du FMI sous le FASR a été retardé jusqu'à février 1998 à cause d'une insatisfaction avec les performances budgétaires du gouvernement.

## 2.2 Objectifs, politiques et activités du secteur Développement Rural

### 2.2.1 Situation rurale et environnementale

L'économie nigérienne est dominée par l'agriculture malgré un climat peu favorable: Précipitations limitées et sporadiques, courte durée de la saison agricole, exposition à l'érosion éolienne et hydrique. A cela s'ajoute que les terres sont souvent de faible fertilité entraînant la surexploitation lorsque la pression démographique ne permet plus la mise en jachère. Environ 80% de la population vivent dans la campagne, dont la plupart dans la bande méridionale du pays où les précipitations sont supérieures à 400 mm/ an. La partie centrale est traditionnellement occupée par les nomades éleveurs (touareg et peul), qui ont pu de manière optimale utiliser les ressources fourragères de cette zone non cultivable.

La production agricole dans la zone sud du pays (dominée par les haoussas et les djermas) se fait sous formes d'exploitations familiales qui pratiquent une agriculture traditionnelle, de plus en plus intégrée avec l'élevage. Les cultures irriguées sont peu étendues, mais la culture dite de contre-saison en cuvettes et bas-fonds se répand comme mesure de diversification des cultures et des revenus.

L'équilibre traditionnel entre agriculteurs et éleveurs, qui permettait à l'éleveur de nourrir ses animaux sur les résidus des champs et à l'agriculteur de faire fumer le sol, est menacé. Avec une pression démographique supérieure à l'augmentation de la productivité agricole, ces relations symbiotiques d'autrefois tendent maintenant vers une concurrence pour des ressources naturelles de plus en plus limitées. Des conflits brutaux entre agriculteurs et éleveurs sont de plus en plus fréquents autour des couloirs de passage de troupeaux grignotés par l'expansion des terres nouvellement cultivées.

### 2.2.2 Politique de développement rural

La politique de gestion des ressources naturelles s'appuie sur le *Plan National pour l'Environnement et le Développement Durable du Niger (PNEDD)*, qui fait suite aux recommandations de la conférence de Rio, et qui incorpore les plans déjà initiés (tels que le Plan d'Action National pour l'Environnement, PANE, et le Plan National de Gestion des Ressources Naturelles, PNGRN). Dans le cadre du nouveau FASR et dans sa politique de

lutte contre la pauvreté, le gouvernement nigérien vise une stratégie de développement rural qui s'oriente autour de 4 axes :

- la gestion des ressources naturelles
- l'organisation et la responsabilisation du monde rural
- amélioration de la sécurité alimentaire
- l'intensification et la diversification de la production rurale

Ces axes sont interdépendants et couvrent les politiques spécifiques des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et des ressources en eau. Les objectifs principaux de la stratégie sont :

- atténuation des contraintes agro-écologiques
- accroissement de la production et de la productivité agricole
- amélioration des systèmes de production animale
- mise en place d'un environnement favorable pour la production agro-pastorale
- responsabiliser le secteur privé pour améliorer les revenus du monde rural

Reconnaissant les problèmes des droits à la terre, les autorités nigériennes ont fait élaborer un *Code Rural*, adopté en 1993 avec l'idée maîtresse que la sécurité foncière est un préalable à un développement rural durable.

Au début des années 90, le gouvernement nigérien a fait élaborer un "Code de la Famille", dont les points essentiels sont le droit de choisir le mode de mariage (traditionnel, islamiste ou "moderne"), la possibilité d'obtenir une pension alimentaire et les droits sur les enfants dans le cas d'un divorce. Il faut compter que le code n'aura pas de sitôt des conséquences visibles pour les femmes des zones rurales, qui restent chargées par une double obligation: le travail au ménage faisant la nourriture et s'occupant des enfants; et souvent aussi des travaux champêtres pour s'assurer un revenu personnel. De manière générale, le rôle de la femme est peu reconnu dans les instruments de planification nationale, tel que le PNEDD par exemple.

## 2.3 Capacité institutionnelle et acteurs du secteur développement rural

### 2.3.1 Institutions du secteur développement rural

Le secteur agricole est complexe et cela se reflète par la multiplicité d'institutions impliquées. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) est chargé de la mise en oeuvre et du contrôle de la politique agricole nationale, mais au moins 5 autres ministères<sup>1</sup> interviennent dans ce secteur au plan national, ce qui peut entraîner des problèmes de coordination. L'USAID est activement impliquée dans le renforcement institutionnel en améliorant les capacités de gestion du MAG/EL.

Les restrictions que le FASR a imposé sur le budget d'Etat et les difficultés que l'Etat a eu

<sup>1</sup> Ministères de: "l'Hydraulique et de l'Environnement", de "l'Equipement, de Habitat et de l'Urbanisme", du "Développement Social, de la Population et de la Promotion de la Femme", de "l'Industrie et de l'Artisanat", et du "Commerce, du Transport et du Tourisme".

pour payer les salaires ont eu comme conséquence un gel de l'effectif et une marge de manoeuvre économique limitée des autorités. Cependant, les services techniques au niveau canton, arrondissement et département, qui vont suivre les activités du projet, ont les effectifs et les compétences nécessaires pour s'acquitter de ce travail.

Plusieurs autres institutions publiques jouent un rôle, à mentionner notamment l'Institut National des Recherches Agronomiques du Niger (INRAN), doté de deux antennes: à Maradi et à Tahoua.

Par rapport au pays voisins, le Niger possède une culture d'association jeune, les premières ONG nationales n'ayant été créées qu'en 1988. Dans l'objectif d'améliorer la coopération entre les différentes ONG et leurs partenaires, une série de "tables rondes" a été commencées en 1996, qui réunissent les acteurs et les permettent de faire des échanges d'expériences. La majorité des ONG nationales et internationales se sont regroupées dans le Groupement des Aides Privés (GAP), dont la mission est de contribuer à un développement durable et d'aider à accroître les capacités d'interventions des ONGs membres.

Les ONGs nationales ayant une expérience en développement rural et présentes dans la zone d'intervention sont au nombre de trois:

(1) Karkara, fondé en 1992 à Diffa par des cadres expérimentés en développement rural. Elle occupe pour le moment 25 cadres et techniciens dans le Département de Diffa. Karkara travaille surtout dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de la formation paysanne, et elle est actuellement engagée avec plusieurs ONG internationales dans des projets divers.

(2) CDR (Contribution au Développement Rural), fondée en 1990 par un groupe de fonctionnaires, d'artisans et d'étudiants, et dont l'objectif global est d'améliorer les conditions de vie du monde rural dans le domaine agricole et social. L'équipe pluridisciplinaire de la CDR compte 12 cadres (3 agronomes, 4 forestiers, sociologues, administrateurs). Son antenne à Zinder est conduite par un cadre supérieur spécialiste en gestion et comptabilité et occupe à temps partiel 2 agents administratifs et 22 techniciens.

(3) GAPEC (Groupe d'Appui à l'auto Promotion des Entreprises à caractère Coopératif), basé à Zinder et fondé en 1996 par 12 animateurs du projet BIT/ ZINDER. Les membres fondateurs sont expérimentés dans la formation paysanne pour l'implantation des banques cérésières et des groupements de micro-crédits, mais l'ONG ne possède aucune expérience administrative.

En outre, il existe deux ONGs qui organisent les éleveurs : (1) ESF-Daangol (Eleveurs Sans Frontières), fondé en 1995 qui à Diffa et à Zinder sont représentés par la Fédération Nationale des Eleveurs du Niger (FNEN-Daddo). (2) AREN (Association pour le Renouveau de l'Élevage au Niger), fondée en 1992. Une mutuelle de d'épargne et de crédit, N'Gada, regroupe un milliers de membres à Diffa.

La jeunesse des ONGs et les coopératives ne les a pas permis de gagner de l'expérience en matière de gestion malgré un bon niveau professionnel.

Au niveau village, beaucoup de projets ont, durant la dernière décennie, travaillé à travers des comités locaux de gestion. Les expériences ont prouvé, que tant qu'on utilise le village comme unité de base, ces comités villageois fonctionnent bien.

Les ONGs internationales actives dans la zone d'intervention sont nombreux. Parmi eux, il

faut d'abord mentionner AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) qui exécute un projet avec l'ONG Karkara dans l'arrondissement de Goudemaria.

DED (Deutsche Entwicklungs Dienst) et Care International ont chacun une expérience profonde dans le domaine du développement rural au Niger, de même que leurs capacités de gestion de projets sont d'un niveau professionnel international. Care International exerce plusieurs activités dans la zone d'intervention, voir paragraphe 2.4.

Plusieurs autres ONG internationales travaillent dans la zone, notamment:

- AFRICARE (USA): aménagement des terroirs villageois à Gouré.
- AFRICA 70 (Italie): appui au développement rural à Mirriah.
- SOS-Sahel (GB): aménagement de la forêt de Takeita.
- Equilibre (France): projet de handicapés à Zinder.

Ces ONGs ont des expériences solides en gestion de leurs propres projets, mais n'ont pas de structures nationales de gestion des projets.

### 2.3.2 Cadre législatif

Le cadre législatif du secteur développement rural est formé par l'Ordonnance no. 93-015 du 02 mars 1993, qui fixe les principes d'Orientation du Code Rural et régleme "les activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine" (article 1).

Les décrets d'application d'importance pour le projet sont:

- le Décret no. 97-006/PRN/MAG/EL du 10.01.1997 portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales (foncières, végétales, hydrauliques et animales).
- le Décret no. 97-007/PRN/MAG/EL du 10.01.1997 qui fixe le statut des Terroirs d'Attache des pasteurs et le cadre juridique de l'occupation des espaces pastoraux.
- le Décret no. 97-008/PRN/MAG/EL du 10.01.1997 portant organisation, attribution et fonctionnement des institutions chargées de l'application des Principes d'Orientation du Code Rural.
- le Décret de 3 Octobre 1997 concernant les modalités d'inscription des droits fonciers au Dossier Rural, et instaurant une procédure d'agrément décentralisée des aménagements ruraux.

Le régime de création, d'organisation et de fonctionnement des coopératives rurales est déterminé par l'Ordonnance no. 96-067 du 09.11.1996. Son décret d'application, Décret no. 96-430/PRN/MAG/EL du 09.11.1996, instaure une procédure d'enregistrement et d'agrément décentralisée. Une nouvelle loi, dite PARMEC, de 1997 régit les activités des mutuelles de crédit/ épargne sur fonds externes, qui demande un enregistrement et agrément auprès du Ministère de Finances. Les mutuelles sur fonds propres ne demande pas une telle procédure.

Le cadre législatif des activités des ONG locales, partenaires du Projet, est définie par plusieurs ordonnances et décrets, qui sont adaptés à une exécution décentralisée des projets. Ils sont:

- l'Ordonnance no. 92-030 du 08.07.1992 sur les "Principes directeurs d'une politique de développement rural au Niger".
- l'Ordonnance no. 84-06 du 01.03.1984 sur le régime des associations.
- Décret no. 84-49/PCMS/MI portant l'application de l'Ordonnance no. 84-06.
- la loi no. 91-006 du 20.05.1991 modifiant l'Ordonnance no. 84-06.
- le Décret no. 92-292/PM/MF/P du 25.09.1992 portant modalités d'application de l'article 10.1 de l'Ordonnance no. 84-06.

#### 2.4 Activités sur financement extérieur

Avec le retour de certains bailleurs de fonds, l'aide extérieure, prévue pour au moins US\$ 147 millions en 1998, constitue une partie importante du PNB (env. 10%), même si on est loin du niveau de 1995 (25% du PNB). Les bailleurs les plus importants étaient pour la période 1990-1994 : La France (28%), l'UE (13%), l'Allemagne (10%), le Japon (9%) les Etats Unis et la Banque Mondiale (7% respect.).

Les activités importantes actuelles de développement rural sur financement extérieur dans les deux zones d'intervention du projet sont:

- L'Organisation Internationale de Travail (OIT) qui, à travers son bureau local à Zinder (BIT/Zinder), exécute un projet de promotion de la sécurité alimentaire par l'établissement de 250 banques céréalières. Bailleur de fonds : Les Pays-Bas.
- L'Union Européenne finance plusieurs projets au Niger. A noter: l'appui au FASR 1997-97; le développement de la pisciculture dans la zone sud de Zinder. L'UE a accordé en 1997/98 une enveloppe équivalente à US\$ 6,2 millions pour l'achat de céréales et la restructuration de l'agence nationale de produits alimentaires.
- La Banque Mondiale finance au niveau national le Programme de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture (PRSAA) - un programme national de vulgarisation agricole et environnementale, et le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) - un projet d'aménagement de terroirs villageois, partiellement sur fonds Danida, qui intervient à Gouré.
- Depuis 8 ans, Danida finance un projet national d'énergie domestique (Energie II) exécuté par la Banque Mondiale, qui dans le département de Zinder touchera également aux terroirs agricoles.
- Le Fond Africain de Développement, succursale de la Banque Africaine de Développement, vient d'accorder un prêt de US\$ 1 million pour financer une étude sur le développement agro-pastoral dans le département de Diffa. L'étude va mettre l'accent sur "les potentialités et les contraintes de la région, ainsi que les besoins spécifiques de la population, particulièrement les femmes".
- Care International au Niger dispose d'une antenne à Zinder qui travaille dans le domaine de planning familial et de crédit féminin.
- l'Université d'Arizona en collaboration avec CARE International au Niger et une équipe pluridisciplinaire nationale ont effectué des études approfondies de la base (*Household Livelihood Security Assesment*) pour les départements de Zinder,

Agadez et Maradi. Ces études fournissent des données utiles pour le Projet.

## 2.5 Politique de Danida par rapport au projet

Depuis les événements politiques en '96, l'assistance de Danida au Niger s'oriente vers la démocratisation et la lutte contre la pauvreté. Ceci implique qu'elle s'adresse surtout aux ONGs. A l'intérieur de ce cadre politique, les secteurs prioritaires de Danida sont "Eau" et "Développement Rural".

L'objectif fondamental de l'assistance de Danida est la réduction de la pauvreté. A coté de cet objectif, Danida mis l'accent sur les aspects suivants : l'amélioration des conditions féminines, la participation, la démocratisation et l'amélioration de l'environnement.

Tous les sous-projets oeuvrent pour atténuer la pauvreté de la population rurale, mais avec des degrés différents. La concordance des sous-projets considérés avec les critères politiques des financements Danida a été évaluée de la manière suivante :

Sous-projet	Réduction pauvreté	Am. cond. Féminines	Participation	Démocrati- Sation	Am. environne- mentale
(1) Gestion des Ressources Nat., Maine Soroa	Modérée	Modérée	Elevée	Amorcée	Importante
(2) Mutuelle d'Epargne/Crédit N'Gada, Diffa	Prononcée	Modérée	Elevée	Complète	Risquée
(3) Mata Masu Dubara, épargne/crédit féminin	Prononcée	Importante	Complète	Elevée	Neutre
(4) Banques fourragères/Elevage	Elevée	Modérée	Elevée	Elevée	Importante
(5) Atténuation des conflits fonciers	Faible	Neutre	Modérée	Peu	Importante
(6) Kokari, crédits directs aménagement ruraux	Elevée	Modérée	Modérée	Peu	Neutre
(7) Formation de groupe	Neutre	Elevée	Elevée	Elevée	Neutre

Il ressort de ce tableau que tous les sous-projets, sauf un, sont censés améliorer les conditions pour les femmes. Tous impliquent une participation active des populations et ils comportent tous un élément de démocratisation de la base. Trois sous-projets ont un impact positif sur l'environnement.

### 3. PROBLEME, VISIONS ET OBSTACLES

#### 3.1 Problème principal à résoudre

Le budget d'investissement d'Etat dans les secteurs agriculture et environnement a depuis des années été financé presque entièrement par des sources externes. D'autre part, le Niger a, dans les années 1990, suivi une politique de formation professionnelle, qui dans ces deux secteurs a conduit à une stagnation des cadres subalternes tandis que le nombre de cadres supérieurs dans la fonction publique a plus que doublé. Dans un contexte de coopération internationale, où l'exécution des projets passe de plus en plus dans les mains des nationaux, il est normal que ce soit les services techniques d'état qui assument la réalisation des projets, et beaucoup de projets sur financement extérieur ont effectivement préparé les services techniques à prendre cette relève.

En fait, on a transposé un modèle d'assistance technique à un modèle de développement de la société, où on assiste à une fusion des fonctions de maître d'ouvrage et de maître d'oeuvre dans la même institution. Une situation considérée comme malsaine par la plupart des bailleurs de fonds.

Des programmes d'ajustement structurel ont assez brutalement imposé à l'état des restrictions dans le recrutement de la fonction publique, sans prendre en considération que les institutions étatiques, à ce moment, étaient les seuls à détenir les compétences requises pour exécuter les projets.

Ceci et la situation politique du pays, a conduit à un ralentissement de l'assistance.

Le projet cherche à contourner ce double problème, comme un préalable à l'appui au développement rural dans les Départements de Diffa et Zinder.

#### 3.2 Visions et opportunités

Le projet vise un auto-développement économique et social des populations rurales dans les départements de Diffa et Zinder par un appui aux initiatives génératrices de revenus monétaires. L'accent est mis sur les groupes les plus démunis et les femmes.

La situation de la zone d'intervention du projet en pleine zone sahélienne rend toute initiative de développement rural tributaire d'une gestion durable des ressources végétales et animales.

Beaucoup de projets (PGRN, Energie II, MEVCO etc.) ont montré, que si on donne la responsabilité de la gestion des ressources naturelles aux populations, elles s'acquittent de cette responsabilité de manière correcte. La réussite de cette approche a surtout été assurée dans les cas où on est resté au niveau du village, où le contrôle social s'exerce fortement et où les structures de gestion s'avèrent plus souples et adaptables aux conditions spécifiques du milieu.

Les domaines d'intervention du projet sont : restauration des milieux dégradés sous forme de travaux subventionnés, promotion du crédit pour tous les groupes sociaux, amélioration de la production agricole, avec l'accent mis sur l'élevage, et développement des petites entreprises des secteurs secondaire et tertiaire.

L'utilisation des services techniques pour des prestations de service en milieu paysan n'étant pas durable, le projet envisage une prestation de service au monde rural effectuée par le secteur privé sous formes des ONGs où d'autres organismes de la société civile comme des mutuelles où des coopératives. A long terme, ces organismes devront en principe fonctionner sur la contribution des bénéficiaires.

### **3.3 Problèmes et obstacles**

Le plus grand problème pour la réalisation d'une telle vision est la faiblesse des ONGs nationales, surtout en matière de gestion, alors que sur le plan professionnel leur compétence s'avère adéquate. La plupart des ONGs nationales sont très jeunes et manque d'expérience aussi bien dans la soumissions à des appels d'offre, que dans les procédures administratives et de comptabilité. Elles nécessitent ainsi, dans un premier temps, un appui en matière de gestion. La même remarque concerne les mutuelles et les coopératives.

Les techniques de mise sur pied des organisations paysannes sont assez bien maîtrisées. Cette opération ne nécessite, en principe, qu'un appui financier.

Les services techniques, qui vont suivre le projet, ont les effectifs et les compétences nécessaires pour s'acquitter de ce travail, mais ils manquent de moyens.

Sur le plan législatif, le Code Rural et les textes réglementaires relatifs à la création des concessions rurales, des associations paysannes, des ONGs et des coopératives sont opérationnels, sauf dans le secteur d'élevage où certains textes sont à revoir et un code pastoral fait défaut.

Sur le plan technique, c'est également dans le domaine pastoral où des techniques affirmées de gestion durable des parcours font défaut.

La distance entre Niamey et la zone d'intervention du projet est un obstacle sérieux pour le suivi du projet par la Représentation de Danida. Raison pour laquelle une cellule de coordination sera créée à Zinder.

## 4. CHOIX STRATEGIQUES ET EVALUATION DES RISQUES

### 4.1 Options et choix stratégiques

Considérant que le Niger est parmi les Etats les plus pauvres du monde et que la population rurale constitue 80 % de la population, le projet vise à appuyer le développement rural conformément aux choix stratégiques de Danida pour sa coopération avec le Niger.

Les associations paysannes, les ONGs et les coopératives ont toutes des structures démocratiques. Le projet a choisi de travailler avec elles.

Compte tenu des expériences que Danida a acquis par le passé, les Département de Diffa et Zinder ont été identifiés comme zone d'intervention du projet. Zinder a d'abord été considéré, puis une analyse approfondie a ensuite conduit à l'inclusion de Diffa malgré les distances.

La représentation de Danida ne peut pas suivre le travail des associations paysannes et des ONGs à une distance de 1000 km. Le projet crée pour cela une cellule de coordination Danida à Zinder.

Cette cellule ne devra pas intervenir comme agence d'exécution mais comme un instrument de médiation entre Danida et les ONGs, qui sont eux les agences d'exécution. Pour Danida la cellule assure le suivi, et elle contrôle que les sous-projets soient exécutés conformément aux protocoles d'accord.

Un système efficace de suivi et d'évaluation des sous-projets pose un problème à cause de la multitude de petits projets de nature différente, dont le personnel professionnel de la cellule ne peut pas couvrir. Le projet prévoit pour cela un appui consistant de consultants nationaux et internationaux.

Vu le peu d'expérience des ONGs nationales en matière de gestion, le projet prévoit un montage institutionnel des sous-projets qui consiste en une ONG nationale appuyée par une ONG internationale sur les 4 premières années.

La nature de l'appui au développement rural dépend du contenu des sous-projets présentés pour financement. Les critères de choix sont : la pertinence vis à vis de la stratégie de Danida pour sa coopération avec le Niger; la faisabilité technique et financière; l'impact économique, social et environnemental, la durabilité et les risques.

L'élevage est considéré comme un secteur clef pour le développement durable de la zone et comme la contribution la plus importante de la zone à l'économie nationale. Raison pour laquelle le projet prévoit une assistance technique nationale en matière d'élevage et de pastoralisme. Cette assistance technique aura d'abord comme tâche d'étudier ce secteur très complexe sur le plan local et ensuite de suivre l'exécution des sous-projets à retenir dans ce domaine.

Mis à part un sous-projet de micro-crédit féminin, les sous-projets étudiés n'apportent qu'un appui modéré à l'amélioration des conditions féminines. Le projet prévoit qu'un des experts nationaux soit obligatoirement une femme, qui à coté de ses tâches professionnelles assurera une promotion du statut des femmes dans les sous-projets.

Tous les sous-projet prévoient des fonds pour la formation des paysans et des paysannes. Mais il y a des tâches de formation qui se situent à un niveau interprojets comme par exemple la formation des ONGs en matière de comptabilité, des méthodes accélérées de recherche participative, etc.. Le projet prévoit en conséquence de financer des ateliers, séminaires et même des congrès.

Pour permettre un certain dynamisme du projet de manière à pouvoir s'adapter à des situations, qui émergent au cours d'exécution une fois la Cellule de Coordination mise en place, le projet est doté d'un fonds non-affecté. Ce fonds sera utilisé pour initier des nouveaux sous-projets ou bien des activités non prévues au départ, surtout en relation du développement rural.

Pour assurer un certain degré d'autonomie des ONGs nationales à la fin du projet et pour assurer un certain degré de financement des sous-projets par les utilisateurs, une période de projet de 5 ans minimum a été jugée nécessaire.

#### 4.2 Risques majeurs

Le développement économique et politique du Niger constitue le cadre englobant le projet. Une dépression économique ou bien une situation politique instable sont évidemment des risques, et de plus, non maîtrisables par le projet lui-même. S'adressant directement aux acteurs de la production rurale, les conditions climatiques font peser des risques bien plus grands sur la performance du projet, que les conjonctures économiques du pays. Or les aléas climatiques constituent le toile de fonds de toute activité de développement rural en zone sahélienne. Tel que le projet est conçu, la politique nationale ne devrait pas avoir des répercussions sur le fonctionnement du projet, parce que ce sont les autorités locales qui sont en contact direct avec les ONGs et dans une certaine mesure avec les bailleurs de fonds aussi.

Sur le plan technique, les sept sous-projets identifiés comportent peu de risques, sauf les projets d'élevage, qui proposent la mise en application des techniques d'amélioration pastorale, qui n'ont pas encore fait leur preuve dans des zones comparables aux départements de Diffa et de Zinder. Raison pour laquelle le contenu des projets d'élevage et de pastoralisme est laissé ouvert pour le moment.

Sur le plan institutionnel, les trois sous-projets identifiés pour financement immédiat comportent peu de risques. Par contre, les risques institutionnels des deux projets qui touchent à l'élevage sont importants. D'une part, il y a les faibles capacités de gestion des associations d'éleveurs, d'autre part, il y a la rivalité interne entre les groupes d'éleveurs. Une assistance technique nationale est prévue pour se pencher sur ces problèmes, ainsi que sur le contenu des projets d'élevage et de pastoralisme.

La contestation par certaines des associations d'éleveurs de certains éléments du code rural et de ses décrets d'application complique l'implantation consensuelle des couloirs de passage des troupeaux et des aires de pâturage proposés par le sous-projet de la commission foncière. Les ambiguïtés juridiques devront être clarifiées dans un code pastoral. Une relecture devra ensuite avoir lieu de certaines parties des décrets

d'application du code rural. Le projet propose de financer les ateliers et les séminaires relatifs à ce travail.

L'insécurité qui règne encore dans certaines zones du projet est un facteur qu'il faut prendre en considération, surtout pour les interventions en zone pastorale.

## 5. ANALYSE DU CADRE LOGIQUE

Le cadre logique figure en Annexe II. La partie du cadre logique qui concerne les activités et les intrants se trouve dans les propositions relatives à chaque sous-projet.

### 5.1 Objectif de développement

L'objectif du développement, formulé en concordance avec la politique du Gouvernement pour le développement rural et avec la stratégie de Danida pour la coopération avec le Niger, est le suivant :

*Réduction de la pauvreté et augmentation de la sécurité alimentaire en milieu rural dans les Départements de Diffa et Zinder tout en restaurant les milieux dégradés dans le cadre d'une exploitation durable des ressources naturelles.*

Le projet vise ainsi à augmenter le revenu des ménages, d'augmenter la production végétale et animale et de réduire la surface de terres dégradées, sans que les activités du projet donnent lieu à une dégradation du milieu.

### 5.2 Objectif immédiat du projet

Conformément à l'analyse du problème principal à résoudre exposée dans le paragraphe 3.1, l'objectif immédiat du projet est formulé de la manière suivante :

*Prestations de services au monde rural par des unités opérationnelles de la société civile et du secteur privé améliorées.*

L'objectif immédiat du projet vise ainsi de rendre les ONGs nationales, qui collaborent avec le projet, administrativement autonomes à la fin de la période de projet. Pour réaliser cet objectif il est prévu de réaliser certains sous-projets avec au début une ONG internationale comme agence d'exécution ayant une ONG nationale comme responsable technique, qui graduellement prendra en charge aussi la responsabilité de la gestion. Un certain degré de financement des prestations de services par les utilisateurs est également visé.

### 5.3 Résultats attendus

Les résultats attendus du projet ressortent de l'exécution des sous-projets conformément aux protocoles d'accords signés entre Danida et les ONGs agence d'exécution et une exécution financière des fonds non-affectés conformément aux principes énoncés dans le présent dossier de projet.

Les détails concernant les sous-projets proposés pour financement immédiat sont contenus dans les propositions de projets qui figurent dans les Annexes IV, V et VI. En ce qui les concerne, l'exposé des résultats attendus constitue un résumé de ses sous-projets. Les autres résultats ont plutôt caractère à un énoncé des principes d'exécution.

*Projet Gestion des Ressources Naturelles dans le Canton de Maine Soroa*

1. *500 ha de fixation des dunes.* Ceci est le résultat le plus tangible du sous-projet Gestion des Ressources Naturelles dans le Canton de Maine Soroa.

Les cuvettes cultivables autour de Maine Soroa sont très menacées d'ensablement. Le projet vise à protéger 25 cuvettes et villages, comme un préalable d'un développement de la production agricole des cuvettes. Le travail de protection est sous-traité à des comités de gestion villageois, qui dirigent le travail et gèrent les subventions du projet. 1/3 du travail de protection (transport des matériaux de clayonnage et la plantation) est effectué par des femmes. Des représentants des bénéficiaires siègent également dans une commission paritaire, qui fonctionne comme une sorte de conseil d'administration du projet. Sur le plan technique et sur le plan institutionnel, le sous-projet est une réplique d'un projet exécuté par AFVP et Karkara dans l'Arrondissement voisin de Goudemaria, un projet qui a donné des résultats satisfaisants.

Dans le document projet présenté en Annexe VI, le résultat global formulé en haut est décomposé de la manière suivante :

- Durant tout le projet, animer et former les populations de la zone afin qu'elles puissent protéger et maintenir leurs ressources naturelles.
- En quatre ans, stabiliser 500 ha de dunes de sables menaçant les ressources naturelles des populations et les infrastructures.
- Dans le cadre du processus de décentralisation engagé au Niger, faire participer activement les populations notamment à la gestion du fonds local de développement destinés à la fixation de dunes.

2. *L'économie de la production agricole, maraîchère et arboricole augmentée dans 25 cuvettes.* Il s'agit de vulgariser des méthodes culturales améliorées à partir des résultats obtenus par la station de l'INRAN localisée à Kojimeri dans la zone d'intervention du sous-projet ou obtenus ailleurs. Un assistant technique AFVP est prévu à cet effet. Notons que les cuvettes contiennent la culture du palmier dattier la plus méridionale de l'Afrique.

Dans le document de projet présenté en Annexe VI ce résultat est formulé de la manière suivante :

- Durant tout le projet, former les populations de la zone afin qu'elles puissent valoriser leurs ressources naturelles.

En relation directe avec l'objectif immédiat du projet le document de projet présenté en Annexe VI, envisage les résultats suivants :

- A la fin de l'opération, Karkara capitalise une solide expérience dans la mise en oeuvre d'une opération de gestion de ressources naturelles notamment à travers ses salariés affectés au programme.
- A la fin de l'opération, Karkara a une structure fonctionnelle pour procéder à la mise en oeuvre de tel programme de développement de manière autonome.

*Projet Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa*

3. *3500 membres et autofinancement de la mutuelle de N'Gada.* N'Gada est une mutuelle à Diffa créée en 1996 avec un fonds de crédit de 70 millions FCFA que le projet portera à 100 millions FCFA. L'objectif de la mutuelle est le financement des cultures de poivrons, une culture de rente irriguée par pompage à partir de la Komadougou, rivière

frontalière entre le Niger et le Nigéria.

La mutuelle fonctionne sur des principes démocratiques éprouvés et utilise une méthodologie d'organisation de crédits et d'épargnes élaborée par l'Institut de Développement International Desjardins du Canada. Avec les 950 membres actuels, dont 10 % de femmes, le taux de remboursement a été de 94% et l'épargne a atteint 15 millions FCFA. N'Gada est actuellement la seule institution de crédit à Diffa et prévoit avec le temps d'ouvrir ces services à d'autres clients que les cultivateurs de poivrons.

Dans le document de projet présenté en Annexe VII, le résultat global est décomposé de la manière suivante :

- Les responsables des organes statutaires de N'Gada décident de la gestion administrative, technique et financière de leur structure.
- La mutuelle a atteint son autonomie financière au bout de quatre ans.
- Les producteurs de poivrons des villages d'intervention bénéficient d'un accès aux fonds nécessaires pour exercer leur métier.
- Les producteurs de poivrons des villages d'intervention sont conseillés dans le domaine de la production.
- Un auto-encadrement est mise en place au niveau des villages d'intervention.
- Les thèmes de vulgarisation/formation additionnels sont élaborés et adoptés.
- Les autres opérateurs économiques de la région ou membres auxiliaires ont accès aux services financiers de la Mutuelle.

#### *Projet d'épargne/crédit féminin Mata Masu Dubara*

4. *1600 caisses d'épargne/crédit féminines et test d'un volet pilote de caisses de crédit direct aux groupements de femmes.* Mata Masu Dubara (MMD) est un projet d'épargne/crédit féminin initié par Care International à Maradi en 1990. Depuis 1995, le projet travaille aussi dans 4 autres zones dont Zinder, où Care international a une antenne. Le projet travaille uniquement avec des femmes. Sur le plan national il y a maintenant 31.000 membres, le taux de remboursement a été de 100 % et les caisses contiennent fin 1997 un total de 330 millions de FCFA accumulés sur les épargnes et les intérêts sans aucun apport de fonds externe.

Les caisses sont indépendantes les unes des autres et fixent elles-mêmes les cotisations obligatoires, les prêts et les amendes. Le comité de gestion avec présidente, secrétaire, trésorière, contrôleuses et garde-clés est un élément de démocratie à la base.

Dans le document projet présenté en Annexe VIII, le résultat global formulé en haut est décomposé de la manière-suivante :

- 1600 caisses d'épargne/crédit autonomes et agréées.
- 38000 membres.
- Système de monitrices villageoises opérationnel en vu de la création et du suivi des caisses.
- 300 millions FCFA d'épargne.
- 800 millions FCFA d'intérêts accumulés.
- Plus d'un million de crédits à court terme accordés.
- Un total de crédits accordés de plus d'un milliard de FCFA.
- Une institution de crédit direct aux groupements de femmes agréée et autonome.
- Provision par cette institution de 2-3000 crédits par an de 20000 FCFA en moyenne et d'une durée d'environ 3 mois.
- 40 millions FCFA d'intérêts accumulés sur ces crédits.

- 25 millions FCFA de dépôts de garantie.

5. *Identification, formulation et exécution des projets en collaboration avec des associations d'éleveurs.* Les associations d'éleveurs sont des organisations issues de la base et ayant des structures démocratiques jusqu'au niveau national. Elles regroupent des membres par milliers, hommes et femmes. L'aménagement des parcours et la gestion des points d'eau dépendent en premier lieu de l'adhésion des pasteurs et du respect mutuel entre groupes de pasteurs. Les associations d'éleveurs sont pour cela considérées comme la base de départ pour des projets dans le domaine d'élevage et de pastoralisme. Un expert national d'élevage et de pastoralisme est affecté en plein temps à la Cellule de Coordination Danida pour définir les projets en collaboration avec les associations d'éleveurs et de les suivre ensuite. Le fonds nécessaire pour la tenue des ateliers préparatoires est prévu sous la ligne formation de groupes, résultat 8.

6. *Délimitation de 2000 km de couloirs de passage des troupeaux, 2000 ha d'aires de pâturage et 100 mares.* Les quantités constituent une projection d'une proposition de projet de la Commission foncière de Mirriah et sont purement indicatives. Cependant, il s'agit d'une intervention clef pour faciliter le mouvement des pasteurs selon les saisons en milieu agricole. Les enjeux de ces sous-projets touchent à la fois à la gestion durable des ressources naturelles et à l'atténuation des conflits fonciers. Sur les plans technique et juridique, les instruments sont bien mis au point. Le vrai problème de ce sous-projet est le consensus des différents acteurs : agriculteurs, éleveurs et les commissions foncières. Dans la mesure où le projet intervient en faveur de chaque groupe d'acteur, le projet pourra créer un forum de médiation pour sa préparation. Le fonds nécessaire pour la tenue des ateliers préparatoires est prévu sous la ligne formation de groupes, résultat 8. L'assistant technique national en élevage et pastoralisme sera chargé de la mise au point de ces sous-projets.

7. *Fonds d'appui à des projets de crédit direct rural épuisé.* Ce sous-projet est un complément nécessaire aux projets de micro-crédits, qui s'adressent aux individus et qui ne permettent pas de financer des aménagements collectifs. Un organisme de la société civile, Kokari, qui a 2 agents de crédit dans le département de Zinder, s'est spécialisé dans l'intermédiation bancaire. Kokari identifie des projets avec des groupements de paysans agréés, prépare le dossier et recommande à la banque, détenant le fonds de garantie, le financement des projets bancables. Après l'octroi du crédit, Kokari assure le suivi et la supervision. L'institution d'intermédiation sera identifiée définitivement par la Cellule de Coordination Danida. L'expert national en crédit rural sera chargé de la mise au point de ce sous-projet.

8. *Fonds d'appui à la formation de groupe épuisé.* Chaque sous-projet a prévu des fonds pour ses propres besoins de formation. Un fonds de 200 millions de FCFA est prévu pour des activités de formation de groupes à un niveau inter-projet, par exemple des séminaires de formation des ONGs nationales en matière de comptabilité et de gestion. Une autre partie sera utilisée pour la tenue des ateliers de concertation relatifs à la préparation de projets. Les réunions du comité consultatif du projet seront financées sur ce fonds. Un congrès national d'harmonisation des projets de micro-crédit où des projets de banques céréalières sont également des activités qui pourront être financées, ainsi que les concertations nationales relatives à la formulation d'un Code pastoral. Le fonds ne peut que dans des cas d'exception servir au financement de la formation où des voyages d'étude des individus. Ces cas devront être autorisés par l'Ambassade de Danemark à Ouagadougou, et l'autorisation ne devra être accordée que dans le cadre stricte de la recherche des

connaissances ponctuelles utiles pour un sous-projet en cours ou en préparation.

9. *Fonds d'appui aux initiatives de développement rural dans les départements de Diffa et Zinder non-identifiées encore est épuisé.* Ce fonds devra servir strictement aux projets présentés par des organismes de la société civile ou du secteur privé ayant une existence légale. Les projets devront satisfaire aussi bien l'objectif immédiat du projet comme l'objectif de développement. Des frais relatifs à la préparation des projets ne peut pas être couverts sur ce fonds. Une mission d'identification a identifié les partenaires potentiels du projet et une mission de formulation de projet a retenu certains partenaires et projets. Il est probable que, une fois sur place, la Cellule de Coordination une fois identifiera d'autres projets utiles et que d'autres domaines de financement se présenteront au cours de l'exécution du projet. Ce fonds est créé pour donner plus de souplesse à la Cellule. Les trois propositions de projets mentionnées ci-dessus (résultats 5 - 7) sont considérés comme les premiers à financer sur les fonds réservés pour les projets futurs.

Les procédures d'approbation des projets relatifs aux résultats 5, 6, 7, 8 et 9 sont sujet à une consultation de Danida. Les principes de base sont les suivants:

- La Cellule de Coordination Danida est mandatée pour approuver des projets jusqu'à un plafond de 10 millions de FCFA. Chaque approbation sera simultanément communiqué au l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou.
- Pour des projets supérieurs à 10 millions de FCFA l'organe d'approbation est la Revue Annuelle.

#### 5.4 Lignes directrices des activités

Les activités à réaliser dans le cadre de chaque sous-projet figurent dans les Annexes VI, VII et VIII en ce qui concerne les sous-projets prêts à être financés immédiatement. Pour ceux-ci et pour les sous-projets à formuler, il y a cependant certaines lignes directrices des activités à entreprendre qui sont communes pour tous les sous-projet.

1. Une organisation à caractère démocratique à la base, associations paysannes, comités de gestion désignés par les bénéficiaires etc..
2. Une participation des bénéficiaires dans la programmation, l'exécution et l'évaluation de toutes les activités de terrain.
3. Une structure de projet qui permettra une consultation des bénéficiaires au niveau des organes directeurs du sous-projet sous forme de commissions paritaires, comités consultatifs etc..
4. Une inclusions des femmes dans toutes les organes de décisions et une prise en considération des spécificités du rôle des femmes des milieux ruraux concernés dans la formulation des sous-projets. Un des deux assistants techniques nationaux recrutés en plein temps à la Cellule de Coordination Danida sera une femme, qui à coté de ses tâches professionnelles assure la promotion du statut des femmes dans les sous-projets.
5. Les activités ne devront pas avoir d'effets négatifs sur les groupes sociaux les plus pauvres.

6. Les activités ne devront pas avoir d'effets négatifs sur l'environnement.

### 5.5 Intrants de Danida

Les intrants de Danida consistent à financer des sous-projets et des activités de formation de groupes ainsi que la mise sur pied d'une Cellule de Coordination de Danida à Zinder. Les détails figurent dans le budget Annexe III et dans les documents de projets des sous-projets, les Annexes VI, VII et VIII (Vol. 2).

Plus particulièrement, la Cellule de Coordination à Zinder disposera des moyens suivants :

- 1 conseiller technique principal Danida (CTP) sur financement à part, expert en institutions rurales, voir termes de références Annexe IV.
- 1 adjoint au CTP Danida, expert national en gestion et crédit rural, voir termes de références Annexe IV.
- 1 expert national en élevage et pastoralisme, voir termes de références Annexe IV.
- 16 mois de consultant international
- 40 mois de consultant national
- 1 administrateur/comptable
- 1 secrétaire
- 2 chauffeurs
- 2 gardiens
  
- Une villa en location comme bureau
- Réhabilitation et équipement du bureau
- 2 véhicules TT et 1 voiture de liaison
  
- Etude socio-économique du département de Diffa
- Audits annuels

### 5.6 Budget de la contribution de Danida

Le budget de la contribution de Danida figure en annexe III. Les budgets partiels des sous-projets sont identiques aux budgets, qui figurent dans les Annexes VI, VII et VIII, sauf que les contributions des ONGs et les populations n'y figurent pas. Un résumé du budget de la contribution de Danida est présenté à la page suivante en millier de FCFA et en DKK, supposant un taux d'échange de 1 DKK = 88 FCFA.

La contribution total de Danida est de 3979 millions de FCFA, correspondant à 45,2 millions DKK. 55 % du budget Danida sont consacrés à des sous-projets retenus pour un financement immédiat. 22 % du budget sont réservés à des sous-projets futurs. 5 % du budget sont destinés à la formation de groupe. La Cellule de Coordination Danida consomme 14 % du budget.

Le Conseiller Technique Principal de la Cellule de Coordination ne figurent pas dans ce budget, parce que il/elle sera financé sur d'autres fonds Danida.

**RESUME DU BUDGET GLOBAL DE LA CONTRIBUTION DE DANIDA,  
ANNEES 1 à 5  
(1 DKK = 88 FCFA)**

COMPOSANTE NO. NATURE	MONTANT		
	1000 FCFA	DKK	%
I Sous-projet Gestion des Ressources Naturelles dans le canton de Maine Soroa	521700	5.928.409	
II Sous-projet Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa	209000	2.375.000	
III Sous-projet épargne/crédit féminin Mata Masu Dubara	1368874	15.555.386	
IV Etude de base, Diffa	90820	1.032.045	
<b>Total sous-projets à financer</b>	<b>2190394</b>	<b>24.890.840</b>	<b>55</b>
<b>V Total sous-projets futurs</b>	<b>880000</b>	<b>10.000.000</b>	<b>22</b>
<b>VI Formation de groupe</b>	<b>200000</b>	<b>2.272.727</b>	<b>5</b>
<b>VII CELLULE DE COORDINATION</b>			
VII.1 Infrastructures	11000		
VII.2 Equipement bureautique	20000		
VII.3 Equipement de locomotion	54000		
VII.4 Consultants	246200		
VII.5 Fonctionnement, bureau	30000		
VII.6 Fonctionnement, véhicules	50000		
VII.7 Personnel national perm.	120000		
VII.8 Audits	15000		
<b>TOTAL CELLULE DE COORDINATION</b>	<b>546200</b>	<b>6.206.818</b>	<b>14</b>
<b>Marge budgétaire : 10% de V, VI, VII</b>	<b>162620</b>	<b>1.847.954</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>3979214</b>	<b>45.218.341</b>	<b>100</b>

### 5.7 Conditions préalables et hypothèses

Il restera une condition préalable claire pour le poursuivi du projet que la situation politique ou sécurité au Niger permettra au Danemark de maintenir sa coopération au Niger pendant toute la période du projet. Au cas où les autorités danoise le jugerait nécessaire d'arrêter la coopération suite à un développement politique négatif ou une détérioration de la situation sécurité, le Danemark réserve la possibilité d'arrêter le projet et/ou des sous-projets avant la termination anticipée du projet. Il va de soi que les ONG impliquées seraient compensées pour leurs frais jusqu'à l'arrêt du projet.

Il n'y a pas des conditions préalables spécifiques pour les sous-projets retenus pour financement immédiat. Pour les autres sous-projets, c'est à la Cellule de Coordination en

collaboration avec l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou qui déterminent des conditions préalables éventuelles.

Le projet est conçu de manière à lever la plupart des hypothèses émises dans le Cadre Logique. Des fonds sont prévus pour des sous-projets d'atténuation des conflits fonciers et pour appuyer la formulation d'un code pastoral. Le montage institutionnel des sous-projet a comme objectif de développer les capacités institutionnelles des ONGs nationales qui pour le moment sont insuffisantes. Le budget de la Cellule de Coordination prévoit une enveloppe de 16 mois de consultants internationaux et de 40 mois de consultants nationaux pour augmenter la capacité de formulation et de suivi des sous-projets de la Cellule. Des fonds pour la formation des groupes, sous formes d'ateliers, séminaires, réunions de comités, etc., sont destinés à développer la capacité institutionnelle à tous les niveaux.

### **5.8 Indicateurs et moyens de vérification**

On dispose pour le département de Zinder d'une étude socio-économique (Household Livelihood Security) valable pour l'année 1997 élaborée par Care International en collaboration avec l'Université de l'Arizona. Elle suit une méthodologie statistique valable et les résultats peuvent servir comme indicateur de la pauvreté au début du projet pour le département de Zinder. Dans les fonds destinés aux études et consultations, il est prévu une étude similaire pour le département de Diffa. Pour assurer la comparabilité avec l'étude à Zinder, une méthodologie identique devra être mise en oeuvre. Il est ainsi indiqué de profiter des expériences de Care International en la matière et de leur confier cette étude.

Le reste des indicateurs et moyens de vérification ressortent directement des procédures administratives et de suivi du projet, telles que rapports d'avancement, compte rendus financiers et audits.

### **5.9 Système suivi-évaluation**

Une des tâches principales de la Cellule de Coordination Danida est le suivi des réalisations physiques des sous-projets. L'aire géographique de la zone d'intervention et la nature différente des sous-projets ne facilitera pas la tâche.

Chaque ONG a leur système de suivi-évaluation propre inclu dans leur proposition de projet, qui suit de près les différentes opérations physiques du projet. Ces données fourniront la base pour l'élaboration de leur rapports d'avancement. A titre d'exemple, le projet Gestion des Ressources Naturelle opère avec un total de 38 indicateurs et celui de N'Gada avec un total de 62 indicateurs.

La Cellule est dotée de deux experts nationaux entre autre pour le suivi physique des sous-projets. Une partie des 16 mois de consultation internationale et des 40 mois de consultants nationaux est également confiée à cette tâche.

## 6. PROCEDURES DE REALISATION

L'organigramme du projet figure en Annexe I. Il est complexe par le fait de la multitude d'intervenants : comités de gestion villageoise en principe souverains à l'intérieur des accords passés avec les sous-projets; les ONGs agence d'exécution en principe souveraines de l'exécution des projets à l'intérieur des documents de projet signés avec Danida; la Cellule de Coordination surtout destinée à développer le programme et de suivre l'exécution des projets par les ONGs à travers des rapports d'avancement et des visites de terrain, et finalement Danida (l'Ambassade à Ouagadougou et la Représentation de Danida à Niamey) qui approuve les programmes annuels d'activités, avance les fonds et est destinataire des audits.

### 6.1 Organisation et gestion

Les ONGs agence d'exécution sont, pour les projets approuvés pour un financement immédiat, les suivantes :

#### *Projet Gestion des Ressources Naturelles dans le canton de Maine Soroa*

L'Association Française des Volontaires de Progrès (AFVP) est l'agence d'exécution les 2 premières années et ensuite seulement fournisseur d'assistance technique. AFVP place un forestier et un agronome à plein temps durant les 4 ans du projet. L'ONG nationale Karkara est fournisseur de personnel technique pendant deux ans, ensuite elle est également agence d'exécution.

#### *Projet Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa*

L'ONG nationale Karkara est l'agence d'exécution et fournit sur les fonds du projet les moyens de fonctionnement à N'Gada, ceux-ci seront réduits graduellement pour devenir zéro à l'année 4. Le Service Allemand de Développement (DED) fournit deux assistants techniques : un agronome à plein temps et un gestionnaire spécialiste de crédits à mi-temps pour toute la période du projet.

#### *Projet épargne/credit féminin Mata Masu Dubara*

Care International est l'agence d'exécution. Elle dispose déjà d'une antenne à Zinder et une nouvelle antenne sera créée à Diffa, chacune avec un expert national comme Chef de projet. Les antennes travaillent en contact direct avec les groupements de femmes d'épargne/credit.

Les ONGs agence d'exécution sont en principe responsables de l'exécution des projets. La population rurale est responsabilisée dans des comités de gestion villageoise dans tous ces trois sous-projets, conformément à la politique de Danida. Des comités types paritaires seront utilement créés pour faire les bilans et débattre la programmation des sous-projets.

Les services techniques d'état sont, le cas échéant, représentés dans ces comités paritaires. Ils veilleront à ce que les projets ne soient pas en désaccord avec la politique nationale de développement rural et des réglementations en vigueur. L'ONG agence d'exécution peut sous forme contractuelle acquérir certaines prestations de service de la part d'un service technique local ou régional.

L'ONG agence d'exécution présente pour chaque sous-projet un programme d'activité annuel avec budget à la Cellule de Coordination pour approbation par Danida. La pro-

### 6.3 Gestion financière et comptabilité

La Cellule de Coordination Danida et les sous-projets suivent des procédures financières différentes.

#### 6.3.1 Cellule de Coordination Danida

La gestion financière et la comptabilité de la Cellule suivent les procédures relatives à une comptabilité décentralisée de projet décentralisé selon les règles du "Framework for accounting" de 1996 et du "Decentralised Project Accounting" de 1993.

Les dépenses de la Cellule sont régulières (salaires du personnel permanent, location du bureau, fonctionnement du bureau et des véhicules etc.) sauf pour l'achat des véhicules et les honoraires des consultants internationaux qui seront payés directement par Danida.

La Cellule dispose pour les dépenses quotidiennes d'un compte d'avance de caisse dans une banque à Zinder et avec le Conseiller Technique Principal (CTP) comme signataire. Le plafond sera convenu entre Danida et le CTP au début du projet.

La périodicité des compte-rendus financiers est trimestrielle.

La Cellule est en charge de la gestion du fonds de formation de groupe. Un compte particulier pour ce fonds sera ouvert dans une banque à Zinder avec le CTP comme signataire.

Il est prévu un audit annuel des fonds gérés directement par la Cellule de Coordination.

#### 6.3.2 Sous-projets

La gestion financière et la comptabilité des sous-projets est la responsabilité de l'ONG agence d'exécution. Les procédures suivent les règles de Danida pour des fonds canalisés à travers des ONGs (Accounting Guidelines for the Utilization of Danida Grants Channelled through Non Government Organisations (NGO's)) d'avril 1996.

L'ONG agence d'exécution présente au début du projet un manuel de procédures comptables pour approbation de Danida.

Le projet envoie un compte-rendu financier à Danida (l'Ambassade) avec une fréquence trimestrielle. Le compte-rendu financier suit le plan comptable agréé. Les pièces justificatives sont gardées au niveau de l'ONG au moins 5 ans. Le compte rendu financier trimestriel est accompagné d'une demande de transfert de fonds.

Au plus tard 6 mois après l'expiration de l'année financière de l'ONG, elle prépare un compte-rendu financier annuel audité par un expert comptable essermenté indépendant agréé par Danida. L'audit suit les règles générales de Danida (Guidelines for Audit of Accounts in respect of Utilization of Danida Grants by Non Government Organisations (NGO's)) d'avril 1996.

L'ONG agence d'exécution prépare au plus tard 6 mois après la fin du projet un compte

grammation est semestrielle à l'intérieur de ces programmes annuels approuvés.

La Cellule de Coordination identifie les partenaires d'exécution des projets à financer ultérieurement et les assistera dans la formulation de ces projets. L'approbation des projets à financer ultérieurement suit les procédures suivantes:

- La Cellule de Coordination Danida est mandatée pour approuver des projets jusqu'à un plafond de 10 millions de FCFA. Chaque approbation sera simultanément communiqué au l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou.
- Pour des projets supérieurs à 10 millions de FCFA l'organe d'approbation est la Revue Annuelle.

La Cellule de Coordination est dotée d'un Conseiller Technique Principal (CTP) recruté directement par Danida. Il est responsable du recrutement du personnel de la Cellule et de sa gestion physique et financière (voir termes de référence Annexe IV). Un adjoint, Expert National en gestion et crédit rural, assiste le CTP (voir termes de référence Annexe IV). En cas d'absence du CTP, l'adjoint est mandaté pour prendre de décisions de routine. En plus, la Cellule est dotée d'un Expert National en élevage et pastoralisme (voir termes de référence Annexe IV). Un des deux experts nationaux sera obligatoirement une femme.

La Cellule de Coordination se réfère à la Représentation de Danida à Niamey et à l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou en ce qui concerne les procédures administratives propres à la Cellule.

## 6.2 Rapports d'avancement, revues et évaluations

Les ONGs agence d'exécution fournissent à la Cellule de Coordination des rapports d'avancement des sous-projets à une fréquence semestrielle. Un de ces rapports semestriel prend forme d'un rapport annuel et inclut également le programme d'activités pour l'année suivante avec budget.

La Cellule de Coordination prépare des rapports d'avancement à l'Ambassade d'Ouagadougou également à une fréquence semestrielle.

Lié à l'approbation du programme d'activité annuel et du budget annuel, chaque sous-projet est sujet d'une revue de la part de Danida (généralement la Cellule) avec la participation de l'ONG agence d'exécution et des services techniques locaux concernés.

Danida ne prévoit pas des missions d'évaluation propres aux sous-projets.

La Cellule de Coordination et l'ensemble des activités couvertes par la Cellule sont sujet à une revue annuelle de Danida.

La Cellule de Coordination doit envoyer une proposition pour une deuxième phase du projet à Danida au premier trimestre de l'année 4. Une mission d'évaluation de cette proposition de projet doit avoir lieu mi-année 4.

rendu financier audité pour toute la période du projet et remboursera à Danida les fonds non-utilisés et les intérêts éventuels accumulés sur les comptes bancaires.

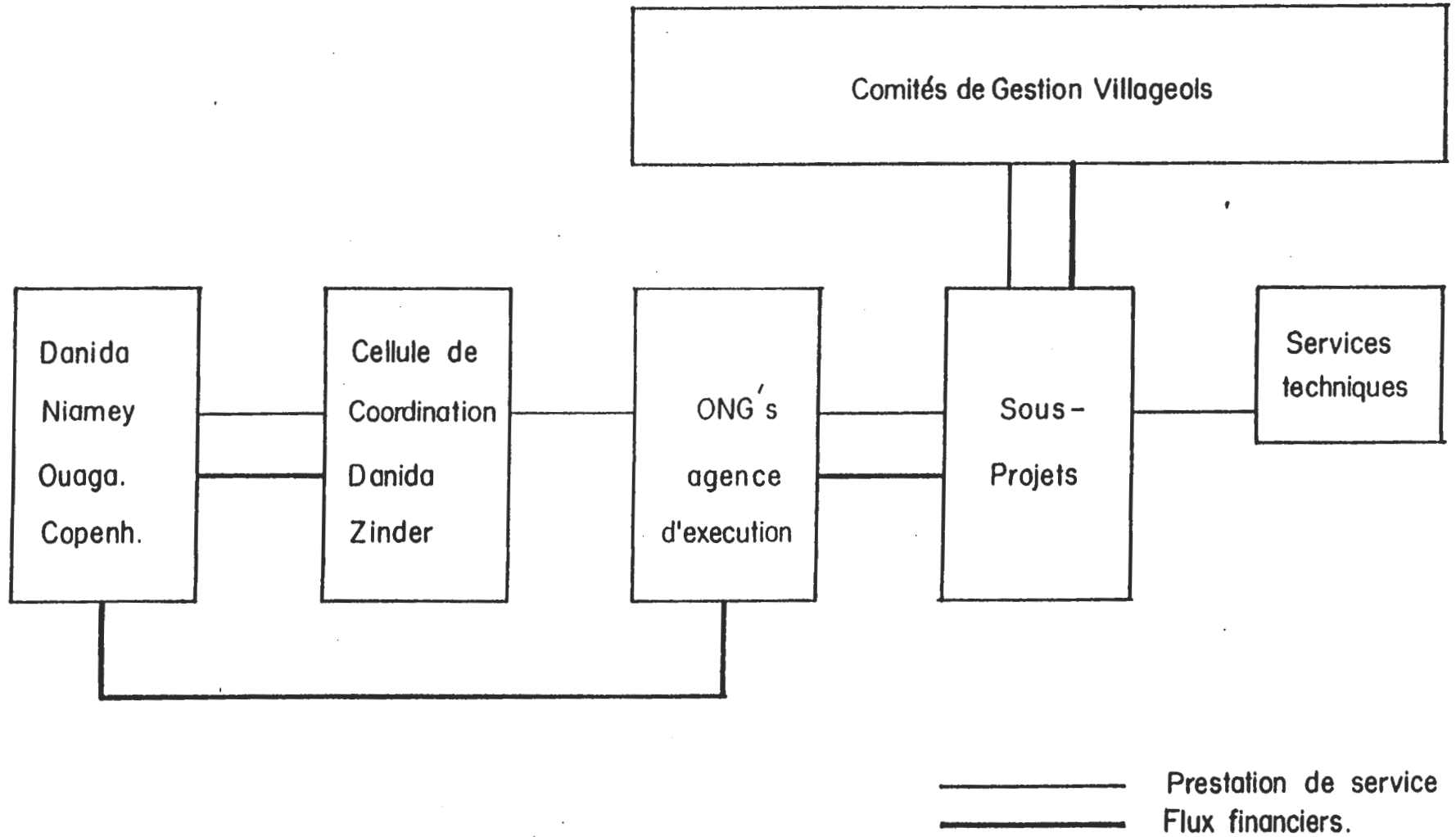
#### **6.4 Plan de réalisation**

Le plan de réalisation des sous-projets figure en Annexe V. La plupart des sous-projets sont programmés pour 4 ans, raison pour laquelle la préparation d'une suite éventuelle du projet sera initiée déjà en année 4.

La programmation de l'intervention des consultants internationaux, ainsi que la formulation de leurs termes de référence, est à la charge du responsable de la Cellule de Coordination.



## ORGANIGRAMME DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL



**ANNEXE II : CADRE LOGIQUE**

ELEMENT DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
<p><b>Objectif de développement :</b> Réduction de la pauvreté et augmentation de la sécurité alimentaire en milieu rural dans les Départements de Diffa et Zinder tout en restaurant les milieux dégradés dans le cadre d'une exploitation durable des ressources naturelles.</p>	<p>Le revenu des ménages.</p> <p>La production agricole.</p> <p>La surface des dunes vives.</p>	<p>Enquêtes ménage à l'année 1 et l'année 4.</p> <p>Mesures sur parcelles traitées et non traitées.</p> <p>Analyse d'images SPOT l'année 1 et l'année 10.</p>	<p>Adoption par les populations rurales des mesures proposées par le projet.</p> <p>Résolution des conflits fonciers.</p> <p>Elaboration d'un code pastoral équitable.</p>
<p><b>Objectif immédiat du projet :</b> Prestations de service au monde rural par des unités opérationnelles de la société civile et du secteur privé améliorées.</p>	<p>Nombre de sous-projets approuvés.</p> <p>Qualité des rapports d'avancement.</p> <p>Qualité de la comptabilité.</p> <p>Le rapport entre le financement par les utilisateurs et les subventions.</p>	<p>Rapport d'achèvement du projet.</p> <p>Rapports d'avancement des sous-projets..</p> <p>Audits des sous-projets.</p> <p>Compte rendus financiers des sous-projets.</p>	<p>Existence de compétences professionnelles et de capacités de gestion dans le secteur privé.</p>
<p><b>Résultats :</b></p> <p>1. 500 ha de fixation des dunes.</p>	<p>La surface et taux de réussite des plantations.</p>	<p>Mesures sur le terrain.</p> <p>Système de suivi-évaluation.</p>	<p>Participation des populations.</p>
<p>2. L'économie de la production agricole maraîchère et arboricole augmentée dans 25 cuvettes.</p>	<p>Nombre de cuvettes.</p> <p>Production et prix des produits.</p>	<p>Rapports annuels.</p> <p>Comptes d'exploitation.</p>	<p>Débouchés pour les produits des cultures des cuvettes.</p>
<p>3. 3500 membres et autofinancement de la mutuelle de N'Gada.</p>	<p>Le nombre de membres.</p> <p>Taux de remboursement.</p> <p>Fonctionnement couvert par les revenus de la mutuelle.</p>	<p>Rapports annuels.</p> <p>Compte rendus financiers.</p> <p>Audits.</p>	<p>Un niveau d'épargne des membres correspondant à 25.000 FCFA par membre à l'année 4.</p> <p>Charges compatible avec les coûts d'intermédiation.</p>

**ANNEXE IV : TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA CELLULE DE COORDINATION DANIDA.****1. CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL**

Durée : 60 mois

Lieu d'affectation : Zinder

Description du travail : En liaison étroite avec l'Ambassade à Ouagadougou et la Représentation Danida à Niamey, le Conseiller Technique Principal (CTP) de la Cellule de Coordination est responsable de:

- la gestion physique de la Cellule
- la gestion financière de la Cellule
- l'élaboration des rapports d'avancement de la Cellule
- le recrutement du personnel technique et administratif de la Cellule
- l'élaboration des termes de référence des consultants
- le suivi technique du travail des consultants
- les contacts administratifs et professionnels avec les ONG et les autorités locales
- la supervision du suivi physique des sous-projets
- l'évaluation de tout nouveau sous-projet
- l'approbation des nouveaux sous-projets jusqu'à un plafond de 10 millions de FCFA
- la gestion financière du volet formation de groupe
- l'élaboration d'une proposition de projet pour une deuxième phase du projet

Qualifications : Spécialiste en institutions rurales avec une formation supérieure préférablement en sciences sociales et ayant par préférence au moins 5 années d'expériences de travail en Afrique de l'Ouest. La maîtrise du français est indispensable.

**2. EXPERT NATIONAL EN GESTION ET CREDIT RURAL, ADJOINT AU CTP**

Durée : 60 mois

Lieu d'affectation : Zinder

Description du travail : L'expert national en gestion et crédit rural est sous

la responsabilité du CTP chargé de :

- le suivi des projets de crédit
- l'évaluation de nouveaux projets de crédit
- la gestion quotidienne de la Cellule

Qualifications :

Formation supérieure en économie où gestion ayant une expérience de travail d'au moins 5 ans dans le domaine de crédit rural. Maîtrise du français et une où plusieurs langues locales.

### 3. EXPERT NATIONAL EN ELEVAGE ET PASTORALISME

Durée : 60 mois

Lieu d'affectation : Zinder

Description du travail :

L'expert national en élevage et pastoralisme est sous la responsabilité du CTP chargé de :

- le suivi des projets de gestion des ressources naturelles
- l'identification des partenaires et des projets dans les domaines d'élevage et de pastoralisme
- l'évaluation de nouveaux projets de gestion des ressources naturelles
- une participation dans la formation de groupes dans son domaine de compétence
- suivi du volet formation

Qualifications :

Formation supérieure en pastoralisme ayant une expérience de travail d'au moins 5 ans dans le domaine du pastoralisme en zone sahélienne. Maîtrise du français. Connaissance de la langue Peuhl est un avantage.

**Un des expert nationaux doit obligatoirement être une femme. Elle aura à coté des tâches citées dans les termes de référence relatifs à son poste, la charge du suivi de la promotion du statut de la femme dans les sous-projets.**

ANNEXE V : PLAN DE REALISATION

ANNEE	1	2	3	4	5
TRIMESTRE	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
	1 2 3 4				
<b>Cellule de Coordination</b>					
-Engagement du personnel	x ---	----	----	----	----
-Acquisition d'équipement	x ---	----	----	----	----
-Préparation des manuels de procédures	x x --	----	----	----	----
-Identification de sous-projets	- x x x	x - x -	x - x -	----	----
-Assistance à la formulation des sous-projets	-- x x	x x - x	- x - x	----	----
-Evaluation et approbation des sous-projets	-- x x	x x x -	-- x x	----	----
-Suivi et évaluation des sous-projets	- x x x	x x x x	x x x x	x x x x	x x
x x					
<b>Sous-projets</b>					
1-Projet Gestion des Ressources naturelles					
2. dans le Canton de Maine Soroa	- x x x	x x x x	x x x x	x x x x	x -
--					
3.Projet Appui à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit N'Gada à Diffa					
--	- x x x	x x x x	x x x x	x x x x	x -
--					
4.Projet d'épargne/crédit féminin Mata Masu Dubara					
x x	- x x x	x x x x	x x x x	x x x x	x x
--					
5.Projets d'élevage et de pastoralisme					
--	--- x	x x x x	x x x x	x x x x	--
--					
6.Projets fonciers					
--	--- x	x x x x	x x x x	x x x x	--
--					
7.Projets de crédit direct					
--	-- x x	x x x x	x x x x	x x x x	--
--					
8.Formation de groupes					
--	-- x x	x x - x	- x - x	x - x x	- x --
--					
9.Projets de développement rural					
--	--- x	x x x x	x x x x	x x x x	--
--					
non-identifiés encore					

